



ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / MERCREDI 1 DÉCEMBRE 2021

- EN VISIOCONFERENCE -

PROJET de Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association

Conseil Régional Grand Est

- Mme LASSUS, Présidente de la Commission transport, déplacements et infrastructure
- M. LADDI, Direction générale des mobilités

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

- M. NEUGNOT, Vice-Président en charge des mobilités, des transports scolaires, de l'intermodalité et des infrastructures
- M. MOYNAC, Directeur général adjoint
- M. GAMARD, Chef du service transports ferroviaires régionaux
- M. VAN DE KRAATS, Conseiller au Cabinet de la Présidente

CCI Bourgogne-Franche-Comté

- M. SEID, Vice-Président

Dijon Métropole

- Mme MARTIN-GENDRE, Conseillère métropolitaine
- M. CHALUMEAU, Territoire et projets

Eurométropole de Strasbourg

- M. JUND, Vice-Président mobilités, transports, déplacements et politique cyclable

Le Grand Belfort

- M. GUYOD, Vice-Président transports, voiries et accessibilité intercommunale
- Mme BAILLY, Chargée de mission projets urbains et aménagement du territoire

Pays de Montbéliard Agglomération

- Mme DECK, Directrice du Pôle mobilité, infrastructure et voirie

Grand Besançon Métropole

- Mme ZEHAF, Vice-Présidente transports, mobilités et stationnement
- M. BARIOULET, Directeur stratégie et territoires

Communauté d'Agglomération d'Epinal

- M. HEINRICH, Président

République et Canton du Jura

- M. ASSEO, Délégué aux transports

Ville de Longvic

- M. BERTRAND, Adjoint au Maire

CCI Alsace Eurométropole

- M. HELL, Chargé de mission

Canton de Berne

- M. AEBI, Chef de l'Office des transports publics et de la coordination des transports

Canton de Bâle-Ville

- M. FLEISCHER, Chef de projet

République et Canton de Neuchâtel

- Mme HANNEBERT, Ingénieure en transports

Ville de Lausanne

- M. BERNARD, Conseiller stratégique

Ville de Karlsruhe

- Mme HUMMEL, Directrice de l'Initiative "Mainline for Europe"

Cabinet Hans & Associés

- Mme VIENOT, Responsable de dossiers, Pôle audit et révision

Mandats reçus :**Ville de Chenôve**

- M. FALCONNET, Maire

Ville de Porrentruy

- M. VOIROL, Maire

Parlementaires

- Mme KELLER, Députée européenne

Le quorum étant atteint, **Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY** ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence en visioconférence.

1. Rapport moral 2020

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente les éléments de contexte qui seront déterminants pour les deux grands chantiers sur lesquels travaillent l'Association : la nouvelle analyse de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône par le Conseil d'orientation des infrastructures et l'évolution de la desserte du TGV Rhin-Rhône. La crise sanitaire continue d'avoir des répercussions importantes sur les mobilités, et notamment sur l'axe Rhin-Rhône qui ne semble pas être une priorité ni pour le gestionnaire du réseau, ni pour l'exploitant. La dégradation de la desserte TGV sur cet axe montre que l'argumentaire développé par l'Association pour l'achèvement de la 2^{ème} phase est plus que jamais d'actualité. En effet, la fréquentation s'érode précisément parce que l'infrastructure incomplète ne permet pas toutes les fonctionnalités prévues, phénomène que la crise sanitaire est venue renforcer.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY remercie les adhérents pour leur travail qui a permis de remettre le sujet de l'achèvement de la branche Est à l'ordre du jour du COI, et qui doit maintenant être conforté. Toutefois, la perspective de la conclusion de cette phase de travail ainsi que la baisse des recettes subie ces dernières années par l'Association ouvrent des questions sur son avenir. Si l'Association a longtemps porté le lobbying national et européen pour la réalisation de cette infrastructure il y a aujourd'hui une vraie opportunité de travailler sur d'autres dimensions en lien avec l'espace métropolitain Rhin-Rhône entre Strasbourg et Lyon et son articulation dans les corridors européens, au-delà du sujet des mobilités. Un temps d'échange sur ce sujet est prévu dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

2. Rapport d'activités 2020

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter le rapport d'activités de l'Association pour l'année 2020.

Monsieur LESLIE observe que le grand travail de recherche et d'analyse conduit par l'Association en 2020 lui a permis de considérablement approfondir sa connaissance des apports de la 2^{ème} phase de la branche Est. En conséquence, l'Association n'a jamais été aussi bien préparée pour défendre l'intérêt de l'achèvement du projet. L'argumentaire développé a alimenté les actions classiques de lobbying menées au cours de l'année, notamment autour du volet « Relance » du projet de loi de finances. Les impacts de la crise sanitaire sur les circulations du TGV Rhin-Rhône ont fait l'objet d'un programme de communication de l'Association vers ses adhérents et un travail a été lancé sur la dynamisation des flux touristiques dans l'espace Rhin-Rhône, avec le soutien des acteurs du secteur. Enfin, Monsieur LESLIE rappelle l'initiative menée avec le GECT Alliance interrégionale pour le corridor Rhin-Alpin et l'Initiative Mainline for Europe par rapport au projet de réseau de trains européens de grande vitesse promu par la présidence allemande de l'Union européenne.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre les échanges sur les éléments présentés dans le rapport d'activités de l'Association.

Monsieur LADDI note la participation active de l'Association dans le corridor Mer du Nord Méditerranée qui a beaucoup contribué à la lisibilité du projet au niveau européen.

Monsieur ASSEO soulève la question de la fréquence et du cadencement des circulations sur la LGV Rhin-Rhône. Le niveau actuel des circulations étant au minimum, il est problématique de présenter cet axe ferroviaire comme une alternative soit à la voiture pour des déplacements inter-villes, soit à l'avion pour des distances plus grandes. Compte tenu de la réflexion mondiale sur le transfert modal vers des transports publics plus durables, l'Association devrait augmenter son expression dans ce domaine dans le cadre de ses futures activités.

Monsieur JUND rebondit sur le problème du cadencement. La forte diminution des fréquences enlève l'intérêt de la ligne, et la mobilisation pour les prochaines années doit porter sur le nombre de liaisons proposées sur le réseau existant, non seulement pour Strasbourg mais aussi pour Francfort et Karlsruhe par exemple. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer le combat pour la nouvelle infrastructure mais cela passe par une meilleure utilisation du réseau existant.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY observe que les deux questions sont liées car c'est l'inachèvement de l'infrastructure qui nuit aux fonctionnalités de la ligne et conduit à la baisse de fréquentation et donc la réduction de l'offre par l'exploitant. Le sujet de la 2^{ème} phase est ainsi de plus en plus d'actualité.

Monsieur NEUGNOT rappelle qu'en raison de l'inachèvement de la ligne à grande vitesse l'exploitant est obligé à emprunter le réseau TER traditionnel qui est déjà sujet à des goulets d'étranglement limitant l'ensemble de circulations sur ce réseau. Les travaux de rénovation sur le réseau classique, comme à la gare de Lyon Part Dieu, impactent également les circulations TGV. Dans un contexte où plusieurs facteurs comme ceux-ci s'entrechoquent et rendent illisible la desserte TGV, seule la nouvelle infrastructure permettra de poursuivre son développement, notamment vers l'international.

3. Approbation des comptes 2020

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur SEID en sa qualité de Trésorier de l'Association pour présenter le résultat comptable pour l'exercice 2020.

Monsieur SEID présente les principaux éléments du rapport de gestion de l'Association pour 2020. Le montant total des produits atteint 73 248 euros et les dépenses s'élèvent à 145 393 euros. Les cotisations sont stables par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est négatif de 72 557 euros à comparer avec un déficit de 105 905 euros en 2019. Ce déficit est dû au recours à des expertises extérieures requises pour la préparation de la nouvelle analyse de la 2ème phase de la branche Est par le Conseil d'orientation des infrastructures, ainsi que les charges fixes de l'Association qui ont excédé les produits reçus. Pour ce qui concerne les fonds associatifs, ceux-ci s'élèvent à 80 883 euros. Le résultat de fonctionnement est un déficit de 72 144 euros que Monsieur SEID propose d'affecter en report à nouveau débiteur.

Madame VIENOT, Commissaire aux Comptes, présente le rapport général qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères au regard des règles comptables françaises, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'Association à la fin de l'exercice.

Après la présentation du rapport du Commissaire aux Comptes les comptes de l'exercice et le rapport de gestion 2020 sont approuvés à l'unanimité.

4. Adoption du budget prévisionnel 2021

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur SEID en sa qualité de Trésorier de l'Association pour présenter le budget prévisionnel pour l'exercice 2021.

Monsieur SEID rappelle qu'il a été décidé lors de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2020 de doubler les cotisations des Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté afin de donner les moyens nécessaires à l'Association pour poursuivre ses actions en 2021. En conséquence les recettes prévues pour l'exercice 2021 sont en hausse de 30 000 euros par rapport à l'année précédente. De nouvelles économies ont été recherchées dans les charges de l'Association afin de ramener celles-ci à 140 000 euros en 2021. Sur ce montant, 115 000 euros sont affectés en charges du personnel, les 25 000 restants servant à couvrir les charges fixes de l'Association ainsi que quelques expertises externes ponctuelles. Le budget prévisionnel prévoit ainsi un déficit d'environ 37 000 euros à la fin de l'exercice 2021, à comparer avec un déficit de 72 000 euros en 2020, avec des réserves estimées à 60 000 euros à cette date. Malgré les ajustements opérés dans le budget, le déséquilibre entre les dépenses et les recettes de l'Association perdure et de nouvelles modifications seront nécessaires en 2022.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY souligne que l'augmentation des cotisations des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est en 2021, qui a permis à l'Association de poursuivre un travail actif en direction du COI, ne suffit pas à consolider les comptes de façon pérenne. La marge de manœuvre se rétrécit d'année en année et l'exercice 2023 va être problématique. L'enjeu pour l'Association est de mettre à profit l'année 2022 pour y remédier.

Madame LASSUS demande si des démarches ont été entreprises pour rechercher d'autres financements pour assurer la pérennité de l'Association.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY explique que de nouvelles subventions ont été recherchées dans les années passées, sans succès. Ainsi, une refondation de l'objet même de l'Association semblerait être la seule voie qui permettrait d'attirer d'autres financements.

A la suite de ces échanges le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

5. Nouvelle analyse de la 2^{ème} phase de la branche Est par le COI

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour apporter des informations sur la nouvelle analyse de la 2^{ème} phase de la branche Est par le COI.

Monsieur LESLIE informe les participants que le COI a été missionné par le Ministre des transports afin de faire le bilan de la trajectoire des investissements inscrits dans la loi d'orientation des mobilités, et que le sujet de la 2^{ème} phase sera étudié dans ce cadre. Des rendez-vous avec les partenaires régionaux sont prévus au mois de janvier 2022 à cet effet. L'Association prépare cette échéance depuis plus de deux ans et des outils de communication ainsi que des analyses spécifiques sont à la disposition des adhérents afin de préparer les rendez-vous avec le Conseil.

Monsieur NEUGNOT, qui siège au COI, rappelle que le précédent Conseil a recommandé d'arrêter tous les investissements dans les lignes à grande vitesse afin de consacrer des financements à la rénovation du réseau existant. Néanmoins, vu que la demande pour des nouvelles lignes est récurrente, et que l'Etat est aujourd'hui plus favorable à la reprise de l'activité grande vitesse, il est normal de terminer les lignes qui ne sont pas encore achevées, dont la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. Ainsi, pour ce qui concerne les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, l'avis qui sera rendu par le COI à la fin février portera essentiellement sur ce projet, car il est le seul dans ces régions à portée véritablement nationale. Le travail de l'Association et de la Présidente a permis de réactiver le dossier qui n'a jamais été aussi prêt à aboutir. La décision d'optimiser des travaux en mettant la priorité sur l'achèvement de l'infrastructure à l'est, plutôt que la section vers Dijon qui apportait peu de fonctionnalités, est un élément à faire valoir auprès du Conseil.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY encourage les adhérents d'approprier les éléments du dossier préparé par l'Association, en vue des futurs échanges avec le COI.

6. Desserte du TGV Rhin-Rhône

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour faire un point sur la desserte du TGV Rhin-Rhône, dont elle alerte régulièrement la SNCF.

Monsieur LESLIE présente les principaux changements qui interviendront dans la desserte du TGV Rhin-Rhône en 2022. Si la desserte nord-sud reste inchangée il ne faut pas oublier qu'elle est aujourd'hui à un niveau très bas. Dans le sens est-ouest, des modifications de la desserte auront des impacts sur le trafic entre la Bourgogne-Franche-Comté et l'Alsace car il ne sera plus possible de rejoindre Strasbourg depuis Dijon et Besançon le matin, même en correspondance. Le sujet a été soulevé avec la SNCF, sans que cela infléchisse sa position à ce stade. Monsieur LESLIE informe les participants de la mise en place par l'Association d'un groupe de travail sur la desserte composé des

collectivités adhérents mais aussi des partenaires économiques, des associations d'usagers et des instances touristiques. Le groupe a déjà identifié les sujets à approfondir, et la SNCF sera associée aux travaux dès le début de l'année prochaine.

7. Politique européenne des transports

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter les nouveautés en ce qui concerne la politique européenne des transports.

Monsieur LESLIE explique que la Commission européenne a lancé un nouveau cycle de travail sur les transports qui consiste notamment à une révision de la réglementation du réseau transeuropéen de transport et la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement. Celui-ci est déjà opérationnel et un premier appel à projets est en cours. La politique européenne en matière des transports, qui était beaucoup focalisée sur les infrastructures, se tourne de plus en plus vers les services. Un plan d'actions est attendu pour développer les services internationaux longue distance et la LGV Rhin-Rhône est bien placée pour en faire partie. L'Association doit se positionner sur cette opportunité en organisant une démarche partenariale pour préparer des propositions concrètes à soumettre à la Commission.

8. Evolution de l'Association en 2022 et au-delà

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY introduit le débat sur l'évolution de l'Association qu'elle avait annoncé en ouverture de l'Assemblée Générale. L'Association se trouve aujourd'hui à un croisement : si le COI confirme les engagements pris pour la 2^{ème} phase de la branche Est, la question de l'utilité future de l'Association se pose. En cherchant de nouvelles opportunités pour faire perdurer l'Association l'enjeu est de lui donner une légitimité à partir de ses connaissances et de son expertise, ainsi que du brassage d'idées issues de son travail de mise en réseau de tous les acteurs sur cet axe Rhin-Rhône.

Le moment est ainsi propice pour réfléchir à élargir le périmètre d'action de l'Association au-delà de la stricte question de la mobilité pour intégrer la notion d'attractivité - économique, démographique, éducative, culturelle, touristique - de l'espace Rhin-Rhône par rapport aux grands bassins de vie qui l'entourent. Cette notion d'attractivité était un élément majeur du travail des collectivités lors du lancement du TGV Rhin-Rhône, portée par des instances comme la conférence métropolitaine Rhin-Rhône, mais les initiatives qui avaient été mises en œuvre n'ont pas forcément perduré. Il y a en conséquence un besoin et une opportunité de faire évoluer l'Association pour prendre en compte tous les intérêts de l'axe Rhin-Rhône et la nécessité de renforcer son attractivité.

Monsieur SEID estime que l'Association a un rôle à jouer par rapport aux différentes opportunités qui vont s'ouvrir dans les prochaines années. Il faudra continuer de surveiller l'évolution de la situation économique et son impact sur la ligne à grande vitesse, tout en mettant l'expérience et les connaissances acquises au service de l'attractivité des différents secteurs cités. Ceci nécessitera de constituer des groupes de travail et de réflexion, ouverts aux différents secteurs, pour établir l'état des lieux et faire émerger des projets à mettre en œuvre. Beaucoup de projets ont été identifiés par les cercles de travail créés lors de l'arrivée du TGV en 2011 et un nombre important d'entre eux n'ont pas abouti. Il faudra réveiller cette ressource et retrouver l'esprit de l'époque qui consistait à dire que le TGV ne sera ce que les acteurs en feront.

Madame ZEHAF considère que l'Association doit poursuivre son travail pour la réalisation de la section manquante de la branche Est qui est essentielle pour la continuité de la

desserte du territoire. Même si l'issue de ce travail est positive, il y aura d'autres combats à mener pour empêcher la dégradation de la desserte, et pour encourager la mise en place d'autres services économes en énergie au niveau européen comme les trains de nuit.

Monsieur ASSEO revient sur ses remarques précédentes sur la nécessité pour les collectivités, les forces vives, et la population générale, d'avoir un niveau de circulation des trains qui dessert réellement les territoires. Aujourd'hui la situation est nettement inférieure à celle que l'on peut observer dans d'autres pays européens où des villes de 300 à 500 000 habitants, séparées d'une centaine de kilomètres chacune, bénéficient d'une, voire deux liaisons ferroviaires par heure. Compte tenu des efforts consentis par les collectivités pour financer la ligne à grande vitesse l'Association doit continuer le combat en faveur des services fournis aux territoires par l'infrastructure et par les trains qui doivent y circuler.

Madame LASSUS trouve le nouveau cadre proposé intéressant mais insiste sur l'importance de rechercher des financements complémentaires.

Monsieur NEUGNOT appuie l'importance de rester proactive sur la question de l'utilisation de l'infrastructure existante en attendant l'achèvement de la branche Est. L'Association pourra jouer un rôle important dans une démarche complémentaire avec les acteurs économiques et sociaux pour faire émerger des projets de développement cohérents qui démontreront l'intérêt du couloir Rhin-Rhône. Les technologies au service de la mobilité sont en train d'évoluer rapidement et de nouveaux outils vont prochainement voir le jour intégrant un ensemble de produits et de services, y compris au niveau international. Il faudra être prêt à répondre aux nouvelles attentes des voyageurs, ce qui nécessite de se structurer à l'échelle de l'axe Rhin-Rhône et de travailler sur ces sujets avec les opérateurs et les acteurs locaux. La loi d'orientation des mobilités a créé le cadre pour pouvoir mettre en place ce dialogue partenarial qu'il faudra lancer le plus tôt possible pour être efficace. L'objectif doit être de faciliter la découverte des autres, la découverte des territoires, et les échanges économiques et commerciaux.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY clôt le débat en notant l'accord pour réfléchir à un élargissement du périmètre d'intervention de l'Association tout en continuant de surveiller et d'alerter sur les services existants. Elle demande à l'Association de mettre en place la méthode de travail proposée, à savoir un groupe de travail et une série d'échanges avec les adhérents existants et potentiels pour ensuite formuler une proposition pour un nouveau cadre organisationnel et fonctionnel pour 2023.

9. Questions diverses

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY informe les participants que l'état des finances contraint l'Association à se séparer de Madame FRANCK qui occupe le poste d'assistante de l'Association. Elle lui transmet l'expression de la reconnaissance de l'Association, que **Monsieur ASSEO** soutient, pour son travail actif et diligent depuis de nombreuses années et informe les participants que l'Association est très vigilante par rapport à la suite de son activité professionnelle.

10. Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration

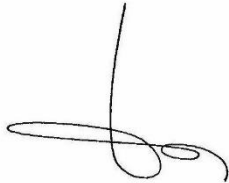
Conformément aux statuts de l'Association la candidature de l'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Monsieur Alain JUND, Vice-Président, à un des sièges vacants au Conseil d'Administration, est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

11. Clôture de l'Assemblée Générale

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY remercie les participants en donnant rendez-vous pour suivre l'actualité du COI et pour réfléchir à l'évolution de l'Association vers des horizons potentiellement différents mais complémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h40. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul LESLIE en tant que secrétaire de séance.

La Présidente



Marie-Guite DUFAY

Le Secrétaire Général



Paul LESLIE